

# Règlement et modalités du concours GUINNESS SLAM TOUR #2 – 2026

## Article 1 – Objet

La compétition "Guinness Slam Tour" est une compétition de slam qui vise à valoriser la culture urbaine du Gabon, faire briller la culture locale, promouvoir l'expression artistique, la prise de parole et les talents émergents à travers différentes étapes, dont une grande finale. Elle est organisée par **GUINNESS (Sobraga)** en partenariat avec **Black History Arts**.

## Article 2 – Conditions de participation

- Être âgé(e) de **18 ans minimum** à la date de la compétition.
- Résider dans un arrondissement de Libreville, Owendo, Akanda, Ntoun, Mouila, Oyem, Port-Gentil ou Franceville.
- Les inscriptions se font pour un arrondissement ou une commune (impossibilité de performer pour plusieurs localités).
- La participation est **gratuite**.

## Article 3 – Déroulement de la compétition

- La compétition se déroule en **plusieurs étapes dans les 6 arrondissements de Libreville, plus Akanda, Owendo, Ntoun, Mouila, Oyem, Port-Gentil et Franceville.**

### 3.1 Phase de sélection :

- Pour chaque arrondissement / commune, le nombre maximum d'inscrits sera de 10 slameurs. Il ne sera plus possible de s'inscrire une fois la jauge remplie.
- Chaque étape de cette partie de la compétition suit les mêmes règles de performance, de notation et d'élimination.

Date (2026)	Arr. / Commune / Province
Samedi 20 juin	PORT-GENTIL
Samedi 27 juin	MOUILA
Samedi 4 juillet	OYEM
Samedi 11 juillet	FRANCEVILLE
Jeudi 16 juillet	1 <sup>er</sup> arrondissement
Vendredi 17 juillet	2 <sup>ème</sup> arrondissement
Samedi 18 juillet	3 <sup>ème</sup> arrondissement
Jeudi 23 juillet	4 <sup>ème</sup> arrondissement
Vendredi 24 juillet	5 <sup>ème</sup> arrondissement
Samedi 25 juillet	6 <sup>ème</sup> arrondissement
Jeudi 30 juillet	AKANDA
Vendredi 31 juillet	OWENDO
Samedi 1 <sup>er</sup> août	NTOUM
<b>Samedi 8 août</b>	<b>FINALE (à Libreville)</b>

- **Pas de thème imposé** : la compétition se fait avec ses propres slams. Chaque candidat doit préparer 3 textes.
- Les slameurs **doivent être présents sur les lieux de la compétition entre 15h et 17h (dernier délai)** pour le briefing avant le démarrage à **17h59**. Les retards ne seront pas tolérés.
- L'ordre de passage est déterminé par tirage au sort.
- Chaque slameur présente **1 texte par manche**, sur **3 minutes maximum** (si le slameur finit entre 3mn et 3.15mn : -0,5 point, entre 3.15mn 3.30mn : -1 point, etc).

<p>1<sup>ère</sup> manche: élimination de 3 candidats  2<sup>ème</sup> manche : élimination de 3 candidats  3<sup>ème</sup> manche : désignation du vainqueur</p>
---

*N.B. En cas de nombre de candidats inférieur à 10 sur un arrondissement/une commune, le nombre de candidats éliminés pourra varier par manche.*

- Aucun accompagnement musical ne sera accepté (son, instrument). **Le slam doit se faire a capella.**
- Le respect du cadre éthique de la marque **Guinness** et des **valeurs du slam** est obligatoire.
- Lorsque les étapes des 6 arrondissements de Libreville + Akanda, Ntoum et Owendo + Mouila, Oyem, Franceville et Port-Gentil seront terminées, **13 finalistes seront alors en lice pour la finale.**
- Il est recommandé aux slameurs de venir sur les différentes étapes de la compétition pour encourager les compétiteurs des autres localités en lice.

### 3.2 Temps de rencontre des slameurs Libreville / Akanda / Owendo :

- Une rencontre aura lieu le **mardi 14 juillet 2026 à 16h au Musée National des Rites et des Traditions** pour un point sur le règlement du concours, les modalités et le calendrier, pour un shooting photo professionnel et une vidéo promotionnelle.
- La présence de tous les slameurs inscrits du Grand Libreville, Owendo et Akanda **est requise.**

### 3.3 Finale de la compétition

- La grande finale se tiendra **samedi 8 août 2026** à Libreville.
- Elle sera en live sur la page Facebook de Black History Arts.
- **Chaque finaliste déclamera deux textes** : 1 texte sur le thème imposé, et un texte libre.
- Le cumul des deux notes (pour les 2 textes) du candidat comptera pour **70%** de la note finale et **30%** de cette note finale seront déterminés par des votes en ligne (<https://www.blackhistoryarts.com>).

## Article 4 – Jury et notation

- Le jury est composé de **4 personnes (président du jury, représentant média ou acteur culturel, artiste, membre du public)**.
- Chaque performance est notée sur **10**, selon les critères suivants :
  - **Diction**
  - **Profondeur du texte**
  - **Performance**
- A chaque levée des cartons de notes, le comité d'arbitrage notera les 4 notes, et annoncera une moyenne sur 10, arrondie à deux chiffres après la virgule.

#### Exemple :

Nom du candidat : Slameur X

Temps : 2.30 mn

Notes :

9	9	7	7,5
---	---	---	-----

Moyenne : 8,13

(8,125 arrondi à 8,13)

- En cas d'égalité, un **versus final** ou un critère de meilleure note sera appliqué.

## Article 5 – Disqualification

- La triche ou le plagiat peuvent entraîner une **disqualification immédiate** sur décision du jury ou de l'organisation.
- Aucune incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination ne sera tolérée.
- Un comportement inadapté ou violent le jour des événements peut également entraîner une disqualification.

## Article 6 – Prix

- **1er prix** : Titre de Champion du Guinness Slam Tour + 1 million de FCFA + packs de bière GUINNESS
- **2e prix** : Titre de Vice-champion du Guinness Slam Tour + 500 mille FCFA + packs de bière GUINNESS
- **3e prix** : Titre de 3<sup>ème</sup> finaliste du Guinness Slam Tour + 250 mille FCFA + packs de bière GUINNESS
- **Du 4<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> prix** : 75.000 FCFA + packs de bière GUINNESS

## Article 7 – Engagements numériques

- Des **enquêtes de satisfaction** seront diffusées à l'issue des étapes, tous les slameurs de la compétition sont tenus d'y répondre, pour l'amélioration des éditions suivantes.
- Les slameurs sont tenus de **partager et diffuser** les affiches, photos, vidéos promotionnelles **sur leurs réseaux**, en veillant à **taguer** Black History Arts, SOBRAGA, Guinness Africa, et Slam Master No, parrain de la compétition.

## Article 8 – Politique de confidentialité, droits à l'image et diffusion

- Lors de l'inscription au concours sont collectés nom, prénom, nationalité, âge, genre, quartier et localité, adresse e-mail et numéro de téléphone. Peuvent également être collectées des informations relatives à la participation au concours, tels que les textes de slam soumis et les enregistrements audio/vidéo des performances.
- Les données personnelles sont collectées et traitées pour gérer l'inscription et la participation, vérifier l'éligibilité, communiquer avec les candidats, organiser le bon déroulement du concours, et promouvoir l'événement et les performances sur les plateformes de communication (site web, réseaux sociaux, médias partenaires) pour l'utilisation des prestations artistiques. Elles servent aussi à aux statistiques internes ainsi qu'au respect de nos obligations légales. Les textes restent la propriété des auteurs. Les informations personnelles ne seront pas vendues, louées ou échangées à des tiers à des fins commerciales. Concernant la promotion, les noms d'artistes, photos et extraits vidéo des performances pourront être utilisés sur les supports de communication de Black History Arts, par les médias et plateformes de diffusion des partenaires.
- Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, augmentée des délais légaux. Les données des gagnants et finalistes pourront être conservées plus longtemps à des fins d'archives et de promotion. Conformément à la réglementation, chaque candidat dispose de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité, d'opposition, et de retrait de son consentement.

## Article 9 – Acceptation du règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin, dans le respect de l'éthique du concours.

La participation à la compétition vaut **acceptation pleine et entière** du présent règlement.

